

Source APS: Samedi, 03 Janvier 2015 13:32

Deux groupes de travail pour rationaliser les importations et prévenir l'évasion des capitaux



Deux groupes de travail pour rationaliser les importations et prévenir l'évasion des capitaux

ALGER - Deux groupes de travail ont été installés en application des recommandations édictées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil restreint, pour définir les mesures de rationalisation des importations et de lutte contre l'évasion des capitaux, a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyounes, dans un entretien accordé à l'APS.

Le premier groupe, installé au niveau du ministère du Commerce, est chargé d'élaborer les actions à prendre pour assurer une meilleure gestion et la rationalisation des achats à l'extérieur.

"Avec les orientations du président de la République, nous avons mis en place, sous la conduite du Premier ministre, un groupe de travail qui est chargé de remettre, dans les tout prochains jours, ses conclusions pour voir ce qu'il y a lieu de faire en matière du commerce extérieur", explique M. Benyounes.

Quant au second groupe, qui est composé de représentants du ministère du Commerce et des deux administrations douanière et fiscale, il a pour mission de suivre d'une manière "rigoureuse, précise et permanente" toutes les transactions qui concernent le commerce international afin de limiter l'évasion des capitaux vers l'étranger, selon le ministre.

Lors du Conseil restreint, tenu il y a une dizaine de jours et consacré à l'impact de la baisse des cours de pétrole sur la démarche économique et sociale du pays, le président de la République avait chargé le gouvernement de veiller, entre autres, à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux, rappelle-t-on.

Pour M. Benyounes, il s'agit, tout d'abord, d'étudier la structure réelle des importations avant de voir la possibilité d'en opérer des réductions et quelles catégories d'importations doivent faire l'objet de réduction, précisant que le gouvernement doit réagir d'une manière économique et non à travers des décisions administratives à l'égard de cette question.

Concernant la composante des importations, le ministre constate que ces dernières sont constituées de biens d'équipement et de matières premières agricoles et industrielles à hauteur de 62%, lesquels concourent à la création de la richesse nationale.

En conséquence, poursuit-il, ces catégories de produits "sont difficilement (concernés par des restrictions en importations) car le programme d'investissement dans le secteur public ou privé nécessite l'importation d'un certain nombre d'équipements et de matières premières pour faire fonctionner les projets".

En ce qui concerne les produits alimentaires dont les importations représentent plus de 9 milliards de dollars, soit 17% des importations globales, il observe que la majorité écrasante se compose de produits essentiels (blé, sucre, huile...) "qui constituent des produits de première nécessité pour le consommateur algérien".

Pour le ministre, "il est hors de question de réduire l'importation des produits essentiels sur l'année 2015. Ce n'est pas du tout envisageable".

La solution réside dans la diversification de l'économie

Le ministre a réitéré que l'Algérie se trouve dans une situation "très différente" de celle de 1986 lorsque les prix du pétrole avaient également connu une forte chute.

"Aujourd'hui, nous avons la chance de ne pas avoir de dette extérieure et d'avoir des réserves de change qui peuvent nous permettre de tenir entre 3 et 4 années", avance-t-il.

Mais il soutient que si l'augmentation des importations dans certains pays révèle une bonne santé de leur économie, "la vraie solution pour l'Algérie réside dans la diversification de son économie à travers la relance des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme".

A la question de savoir si le gouvernement a défini un montant-plafond des importations à ne pas dépasser durant cette conjoncture de baisse des cours de brut afin de préserver la balance

commerciale, le ministre a répondu que cela dépendra de l'évolution du marché pétrolier et des équilibres macroéconomiques et budgétaires durant les 2 à 3 prochains mois pour décider ou non de l'élaboration d'une loi de finances complémentaire qui déterminera les ajustements.

"Le gouvernement suit cette affaire et nous allons gérer et voir ce qu'il y a lieu de faire à très court terme et décider de réajuster ou pas. S'il y aura des ajustements qui doivent être apportés, ils le seront au moment voulu", affirme-t-il.

A propos de l'évasion des capitaux vers l'étranger au sujet de laquelle le Conseil restreint a appelé au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, le ministre considère que la lutte contre ce délit économique, qui doit passer par un contrôle "beaucoup plus rigoureux" du commerce extérieur, est à même de permettre à l'Algérie de préserver ses recettes en devises.